

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL
SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
(I. N. S. E. P. S.)

**CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES SOLUTIONS APPORTEES
AUX PROBLEMES DE LA JEUNESSE ALPHABETISEE
DESŒUVREE DANS LA KEMO EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE :
CAS DE L'OPPORTUNITIES INDUSTRIALIZATION
CENTER-CENTRAFRIQUE DE SIBUT**

MONOGRAPHIE

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'INSPECTEUR
D'EDUCATION POPULAIRE, DE LA JEUNESSE ET DU
SPORT

PRESENTEE
PAR

DANDINGAM THOMAS

SOUS LA DIRECTION DE :

MOUSSE DIOR DIOP,
INSPECTEUR DE LA JEUNESSE
ET SPORTS, JURISTE ENVIRONNEMENTALISTE,
MAITRE EN ADMINISTRATION DES SPORTS

5^{ème} PROMOTION 1990 - 1992

MUSEPS

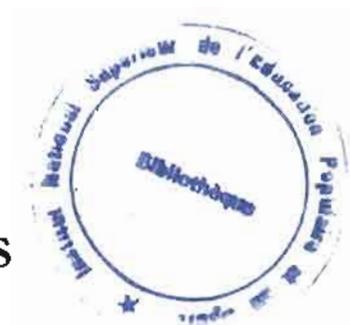
**CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES SOLUTIONS APORTEES
AUX PROBLEMES DE LA JEUNESSE ALPHABETISEE
DESCEUVREE DANS LA KEMO EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE :
CAS DE L'OPPORTUNITIES INDUSTRIALIZATION
CENTER-CENTRAFRIQUE DE SIBUT**

MONOGRAPHIE

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'INSPECTEUR
D'EDUCATION POPULAIRE, DE LA JEUNESSE ET DU
SPORT

PRESENTEE
PAR

DANDINGAM THOMAS



SOUS LA DIRECTION DE :

MOUSSE DIOR DIOP,
INSPECTEUR DE LA JEUNESSE
ET SPORTS, JURISTE ENVIRONNEMENTALISTE,
MAITRE EN ADMINISTRATION DES SPORTS

T A B L E D E M A T I E R E S

	<u>PAGES</u>
REMERCIEMENTS	
DEDICACE	
INTRODUCTION -----	9

PREMIERE PARTIE

LE PROBLEME DE LA FORMATION DES JEUNES

CHAPITRE I.- ANALYSE CRITIQUE DU SYSTEME EDUCATIF IMPORTE

1.1.- Les Caractéristiques du Système éducatif en Afrique -----	14
1.2.- Les Réformes envisagées -----	18

CHAPITRE II.- LA SOLUTION CENTRAFRICAINE

2.1.- Les Centres d'Education et de Formation professionnelle des Jeunes alphabétisés désœuvrés en Centrafrique -----	25
2.1.1.- Dépendant du Ministère du Développement Rural -----	25
2.1.2.- Dépendant du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale -----	27
2.1.3.- Dépendant du Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales --	28
2.1.4.- Cadres paramédicaux -----	29
2.1.5.- Dépendant du Haut Commissariat à la Présidence chargé du Service civique national pour la Promotion des Jeunes (SNCPJ) -----	30
2.2.- L'Opportunities Industrialization Center- Centrafrique -----	32

CHAPITRE III.- PRESENTATION DE L'OIC-CA A SIBUT

3.1.- Historique de l'OIC-CA dans la KEMO -----	37
3.2.- Situation géographique, économique et sociale de SIBUT -----	39
3.3.- Les Objectifs de l'OIC-CA -----	41

CHAPITRE IV.- LES MOYENS DE L'OIC-CA

4.1.- Contribution de l'OICI -----	46
4.2.- Apport de la République Centrafricaine -----	47
4.3.- Le Recrutement, La formation, le Placement et le suivi des jeunes formés -----	49
4.3.1.- le Recrutement et la Formation -----	50
4.3.2.- Méthodologie de la Formation -----	52
4.3.3.- L'insertion après la Formation -----	54
4.4.- L'Installation et le suivi des jeunes formés -	57
CONCLUSION GENERALE -----	65

BIBLIOGRAPHIE

R E M E R C I E M E N T S

Cette monographie de fin d'études est le résultat de tous ceux qui, de près ou de loin, en Centrafrique comme au Sénégal, ont contribué à sa réalisation, par leurs sages conseils, leurs critiques pertinentes et judicieuses. Je leur adresse mes sincères remerciements.

- Au médecin **MADA Augustin**, pour sa collaboration et son soutien moral ;

- Aux corps professoral et directorial de l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) qui, pendant mes deux années de formation, n'ont cessé de me parfaire dans la maîtrise de ma formation ;

- A la Secrétaire particulière du Directeur de l'INSEPS, **Madame DIENE Marie**, qui a accepté de faire ce travail malgré ses nombreuses tâches.

- Je manquerais de coeur et de probité si je ne faisais pas une mention spéciale à Monsieur **MOUSSE DIOR DIOP**, tuteur de cette monographie, pour la sollicitude et l'enthousiasme qu'il n'a en aucun moment épargnés pour me guider malgré sa lourde mission professionnelle.

D E D I C A C E

A mon regretté père dont j'aurais voulu être le reflet moral

A ma feue Mère qui, de son vivant avait tant souhaité la
bénédictioin de mes peines.

A ma chère épouse née BAYO Julienne qui a su faire preuve de courage
et de patience pendant les deux années d'études qui nous ont
séparés.

A mes Enfants :

- DANDINGAM Junior Fred Léonid
- DANDINGAM Brice Léonor
- KODANDINGAM Marie ELvire Ellery
- KODANDINGAM CHristie Ornella
- DANDINGAM Hervé Marien
- DANDINGAM-MBAIRO Emmanuel
- KODANDINGAM Noëlla

A mes frères :

- BETOUBAM Philippe
- BETOUBAM Pierre André
- LEGUE Goerges.

A mes soeurs :

- KOMIAN Anne
- INGUINZA Suzanne
- YOHOULAMANG Marie-Blanche.

Au Directeur du Programme OIC-Centrafrrique : Victor BISSEKON

Au Coordinateur du Programme OIC-Centrafrrique, Toussaint MALEYANGUE

Votre entière disponibilité et la qualité de votre encadrement
m'ont permis de réaliser ce travail.

A mes promotionnaires :

- DOSSOU-YOVO Ludovic	(BENIN)
- CIRE LO	(SENEGAL)
- SORIBA SYLLA	(GUINEE)
- SADOU KALISSI	(NIGER)
- SAWADOGO OUSMANE	(BURKINA-FASO)
- SANGHARE MOUHAMED	(SENEGAL)
- EL.H.MANSOUR SY	(SENEGAL)
- NDIUGA SARR	(SENEGAL)
- DEMBA KONE	(SENEGAL)
- DIALLO HAMA	(NIGER)
- NOMAO OUSMANE	(NIGER)
- BAKO BAZOIN	(BURKINA-FASO)

A toute la Jeunesse Centrafricaine que je voudrais voir
associée et participante au devenir de la République Centrafricaine.

JE DEDIE CE MODESTE TRAVAIL, TEMOIN DE TOUTE MON
AFFECTION ET DE MON PATRIOTISME.

INTRODUCTION
GENERALE

L'avènement des pays africains à l'indépendance politique dans les années 60 ne les avait pas mis à l'abri des problèmes de tous ordres : politiques, économiques, sociaux et éducatifs. Tous sans exception au départ, avaient beaucoup plus le souci de la formation des cadres administratifs en continuant d'adopter le système éducatif hérité des pays colonisateurs.

Cependant, il convient de noter que l'enseignement dispensé durant les décennies précédentes a eu des résultats positifs : il a formé en nombre important les cadres et a fait acquérir aux individus scolarisés, des notions, des habiletés d'ordre mental, des savoir-faire et des compétences. Mais ce système éducatif ne cadre pas avec les réalités africaines. Les fonctions publiques africaines n'ont plus suffisamment de capacité d'accueil.

L'inadéquation des produits de l'éducation avec les nécessités impérieuses de la vie et les besoins réels, présents et futurs des individus et de la société est manifeste. Les jeunes sortis de l'école, n'arrivent pas à s'insérer dans leur milieu pour s'y épanouir et pour le promouvoir. Cette inadéquation de formation-emploi est génératrice des problèmes aigus de la jeunesse de nos pays, à savoir : le sous-développement, le chômage, l'exode rural, la délinquance etc...

Pour la République Centrafricaine, qui a connu depuis l'"Empire de BOKASSA" jusqu'à nos jours des troubles dûs aux grèves, à la fermeture des classes et à l'instabilité politique, la situation est alarmante et mérite une attention particulière. Ces difficultés ont mis en évidence la gravité de la crise du système éducatif importé, l'effectif des jeunes scolarisés désœuvrés allant sans cesse croissant. Ainsi, pour une relance de notre économie, une nouvelle stratégie d'éducation a été adoptée depuis l'Année Internationale de la Jeunesse.

On tente d'encadrer les jeunes ruraux alphabétisés désœuvrés pour les insérer dans les circuits du développement économique. C'est ainsi que suite à la signature d'une convention entre la République Centrafricaine et l'"Opportunities Industrialization Centers International", un centre pilote de formation et d'installation des jeunes ruraux, l'"Opportunities International Centers - Centrafrique à SIBUT" est créé. Mais la tâche n'est pas facile pour une mobilisation effective. Car cette jeunesse ne constitue pas un groupe homogène. Il serait donc hasardeux de vouloir mobiliser tous les jeunes de la même manière. D'une part, il faudrait travailler avec ceux qui sont prêts à s'identifier à cette lutte, à déployer des activités intensives, professionnelles, civiques, sociales ou éducatives pour le bien de la société ; d'autre part, il faudrait rallier ceux qui se laissent gagner par l'ennui, les loisirs passifs, la médiocrité professionnelle.

Pour mener cette étude, nous avons procédé à des entretiens libres avec les autorités administratives, les responsables de la formation et les jeunes. Nous avons aussi pu exploiter les documents du programme.

Pour réaliser ce travail, nous avons divisé notre étude en deux parties :

- Dans la première partie, nous avons fait le diagnostic du système éducatif importé, qui est la cause de nombreux abandons de l'école par les jeunes. Et nous nous sommes interrogé sur le genre de système d'éducation qui répondait le mieux aux réalités africaines, en évoquant la solution centrafricaine.

- Dans la seconde partie, notre analyse s'est portée sur le cas concret du centre pilote de formation et de placement des jeunes ruraux de l'OIC-CA à SIBUT.

Enfin, la conclusion générale porte sur nos suggestions de nature à susciter des intérêts pouvant aboutir à l'amélioration de la situation.

Nous espérons sans trop d'ambition que ce document si modeste soit-il, donnera matière à réflexion à tous les responsables centrafricains, soucieux de l'avenir de la jeunesse centrafricaine.

Première partie

Le problème de la formation des jeunes

CHAPITRE I

*Analyse critique
du système éducatif importé*

Le problème de la formation des jeunes en Afrique se pose avec acuité. Pour se rendre compte de la signification et de l'importance de la formation des jeunes sur notre continent, il est nécessaire de considérer la situation présente de l'éducation classique qui a prédominé jusqu'à notre époque. Elle avait pour objectif principal l'enseignement, l'instruction dans les disciplines scolaires, et utilisait de préférence à cet effet les méthodes verbales et passives.

Pour ces raisons, cette éducation était avant tout axée sur les textes, les programmes et les examens.

Tout compte fait, ce sont les pays en voie de développement qui sont victimes de l'emploi de ce système importé. On doit réviser ce système en faisant une analyse critique et envisager des solutions spécifiques aux réalités africaines.

Un auteur l'a affirmé : (1) "Le but premier de l'éducation n'est pas d'instruire les hommes pour le plaisir de les instruire, mais pour les mettre à même de participer avec un rendement accru à la mise en valeur du pays..."

1.1.- Les Caractéristiques du Système éducatif en Afrique

Héritage colonial, le système éducatif s'est limité, dans une première phase, à fonctionner selon le modèle occidental : mêmes finalités, même conception de type linéaire et continu et mêmes contenus et méthodes.

(1) Cameroun Tribune n° 2274, 1992

Ce système, il est vrai, a formé les agents moyens et subalternes nécessaires au fonctionnement de l'administration et de l'économie qui prévalaient avant que les pays africains ne recouvrent leur souveraineté nationale.

Avant l'indépendance, le système éducatif importé pouvait être considéré comme parfaitement "adapté" au contexte politique, économique et social.

Sur le plan idéologique, il visait à valoriser la culture de la puissance colonisatrice (exogène) présentée comme idéale ; par là-même, ce système avait tout naturellement tendance à déprécier, voire à nier les cultures locales (endogènes).

L'accession à l'indépendance, qui s'est traduite par une expansion très importante des effectifs scolarisés, n'a pas d'emblée remise en question les fonctions classiques de l'enseignement qui restaient et demeurent encore en grande partie : la sélection et la différenciation sociale accentuant ainsi, à des degrés divers les clivages entre :

- les villes et les campagnes ;
- les régions ;
- les sexes.

Le système des valeurs établi pour le système colonial était celui d'un pays capitaliste, fondé sur la loi du profit au bénéfice de la classe dirigeante et sur la motivation première de tout système d'enseignement (considéré comme sous système socio-politique et socio-éducatif) qui consiste à favoriser la réussite individuelle. Et comme celle-ci s'opère sur la base d'une

division nette du travail, et plus particulièrement de celle qui préexistait entre le travail intellectuel et le travail manuel, entre l'enseignement général et l'enseignement technique, entre l'élite et la masse des producteurs, elle a entraîné une différenciation sociale de plus en plus marquée.

Depuis l'indépendance le système éducatif souffre d'une inadaptation par rapport aux besoins en techniciens, en main d'oeuvre qualifiée, des différents marchés d'emploi, par rapport aux ressources humaines que matérielles, par rapport enfin au nécessaire rééquilibrage des secteurs de l'économie et de la production.

De plus, cette inadaptation était ressentie tant au niveau des buts de l'action éducative, des objectifs généraux assignés à chacun des niveaux du système d'enseignement et de formation que dans les structures de ce système, dans son fonctionnement, dans sa progression et dans sa gestion.

A la limite, l'on peut considérer que les institutions d'enseignement n'ont pas préparé, comme il convenait de le faire, la majorité des enfants et des jeunes scolarisés en vue de leur insertion harmonieuse dans la collectivité.

Cependant, il convient de noter que l'enseignement dispensé durant les décennies précédentes a eu des résultats positifs : il a formé en nombre important des leaders politiques et des cadres actuels. Mais il convient de souligner que le rendement du système éducatif n'a pas été suffisamment satisfaisant, comme en témoigne la proportion des jeunes sortants de l'école qui ne parviennent pas, au terme de leurs études, à s'insérer harmonieusement dans le secteur productif.

La raison essentielle des difficultés constatées au niveau de l'insertion des jeunes, semble provenir de la préférence marquée des jeunes pour l'obtention d'un emploi stable dans le secteur tertiaire de l'économie : administration ou services publics ou para-publics et de l'image que l'opinion publique se fait de l'école considérée comme un tremplin idéal pour la satisfaction de cette aspiration.

Pour la plupart des bénéficiaires de l'enseignement et des parents, l'école a pour vocation principale de préparer les jeunes à des situations privilégiées, enviées et rémunératrices.

Enfin, à mesure que l'enseignement se développe, ce développement étant influencé par la double nécessité de satisfaction sociale et de former une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée, la sélection s'effectue à un âge et à un niveau de plus en plus avancé, sans tenir compte des difficultés rencontrées par les apprenants, ni des conditions dans lesquelles se dispensent ou s'effectuent les apprentissages.

Ceci explique amplement les échecs et les déperditions, forts importants qui se traduisent par des redoublements et des abandons.

Le sous-équipement quasi-général de tous les établissements primaires (absence de manuels, rareté des matériels didactiques, insuffisance notoire du mobilier) constitue un facteur aggravant du bas rendement de l'enseignement fondamental.

En ce qui concerne l'enseignement technique et professionnel, les causes de très faible rendement tiennent à :

- l'insuffisance des locaux ;
- la vétusté de l'équipement existant ;
- l'absence de crédit de fonctionnement ;
- l'inadéquation des filières proposées relativement aux débouchés réels ;
- les modes de formation, les structures, les méthodes et les contenus des programmes, désuets, dépassés et peu fonctionnels.

Ce constat a permis, ces derniers temps, aux hommes politiques, aux éducateurs, aux parents... de révolutionner le système éducatif du type occidental et de se pencher résolument sur une réforme pour une adaptation aux réalités locales.

1.2.- LES REFORMES ENVISAGEES

a.- Rôle et Importance de l'éducation et de la formation comme facteur déterminant du développement

Reconnu solennellement comme un droit fondamental de l'être humain (1) et à fortiori comme une impérieuse obligation des Etats à l'égard de l'enfant (2), l'éducation apparaît nettement comme une composante importante de la problématique du développement économique, social et culturel du pays.

(1) Déclaration universelle des Droits de l'homme, adoptée à Paris le 10 Décembre 1968 par l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

(2) Déclaration universelle des Droits de l'enfant, proclamée à New-York le 20 Novembre 1969 par l'Organisation des Nations UNies (ONU)

Pendant longtemps, éducation et formation ont été dissociées ; la première étant souvent confondue, soit avec un conditionnement voisin du dressage, soit avec une instruction visant à maîtriser durant une période de durée définie (en général l'enfance et l'adolescence) un certain nombre de notions imposées par l'adulte et choisies par lui en fonction des critères particuliers ; la seconde étant synonyme de l'apprentissage de certains savoir-faire spécifiques directement utilisables pour exercer une profession déterminée.

Aussi est-on amené à concevoir l'action éducative comme une action de formation globale à partir d'une intégration progressive des acquisitions effectives par le jeune dans sa volonté de grandir, c'est-à-dire de développer en lui un certain nombre d'attitudes nécessaires et de modifier en conséquence son comportement. C'est dans cette perspective qu'il convient d'envisager la préparation à la vie professionnelle, second volet de l'action d'éducation-formation ; si l'on veut élever sans déraciner, si l'on veut enrichir l'individu et l'insérer harmonieusement dans sa collectivité, en évitant naturellement de désadapter le jeune par rapport à ses groupes de références (famille-village) ou de dissocier les générations.

Pour le moins, l'éducation-formation est un fait de civilisation propre à une société donnée et sous sa forme institutionnelle, elle découle d'un choix délibéré, effectué par la collectivité par rapport aux membres de la société.

Il s'avère aujourd'hui, à la lumière des déceptions rencontrées, que la notion de développement apparaît comme une action complexe, impliquant une approche multiforme et une stratégie globale et multisectorielle, avec cependant, une unité fondamentale : la promotion du potentiel humain et donc la formation aussi harmonieuse et complète que possible de l'être humain ; agent, **fin** et bénéficiaire du développement.

b/- Pourquoi la réforme éducative est-elle nécessaire ?

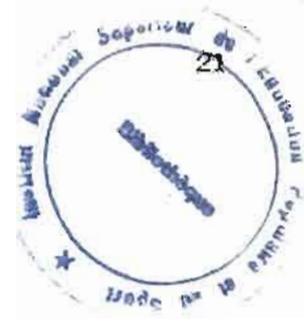
De l'analyse critique du système éducatif existant, il ressort nettement que l'expansion quantitative des centres de formation professionnelle s'est effectuée sans qu'une politique de construction d'infrastructures nouvelles, d'équipement des institutions d'éducation et de formation appropriée eût été menée simultanément.

Certes, on peut aisément comprendre le pourquoi de l'expansion spectaculaire du système d'enseignement africain durant les décennies écoulées.

Mais ce développement quantitatif s'est opéré d'une manière souvent anarchique et spontanée, sans véritable planification à moyen ou à long terme, sans carte scolaire préalablement établie et sans critères de choix suffisants.

La raison importante qui justifie une réforme fondamentale est d'ordre conceptuel et stratégique.

En effet, le fait d'ouvrir des institutions scolaires et extrascolaires sur l'environnement et sur le monde du travail productif, sur le milieu, permet d'élever sans déraciner, de partir de la mise en contact des apprenants avec les réalités extérieures et de l'observation des hommes et des femmes au travail (et éventuellement de la pratique des activités artisanales) pour faire réfléchir à la fois sur les différents aspects des fonctions professionnelles, sur leurs finalités, sur leur importance et sur l'impact qu'elles ont sur le milieu humain (proche puis lointain).



De ce point de vue l'éducation doit :

- réhabiliter la dialectique école/environnement ;

- enrichir l'individu, dans le sens d'une promotion individus-apprenants, les individus-éducants et leur milieu, dans le sens de la promotion collective ;

- favoriser l'insertion de l'apprenant dans son groupe restreint (les pairs) ou plus élargi (à la communauté).

En définitive, la réforme de l'éducation et de la formation doit :

- concilier les contraintes de la société et les exigences du développement avec les aspirations de l'individu ;

- former l'enfant d'aujourd'hui en fonction de l'adulte qu'il deviendra demain, et qui devra compléter sa formation initiale par définition incomplète et précaire ;

- fournir à chacun la possibilité d'accéder aux sources du savoir, d'acquérir et de perfectionner des savoir-faire tout au long de son existence ;

- intéresser un nombre sans cesse plus important de bénéficiaires dans la perspective d'une authentique démocratisation.

Cette réforme intéresse donc au premier chef tous ceux qui ont la responsabilité de définir et de guider la politique et le développement du pays et également tous ceux qui en sont les bénéficiaires : autorités responsables de décisions politiques au niveau national et local, responsables de l'éducation, enseignants et chercheurs, représentants de divers secteurs de la production,

employeurs et syndicats; spécialistes des différentes sciences, exactes et humaines, ainsi que les parents.

c/- Buts généraux de la réforme

La réforme portera sur une restructuration du système éducatif en vue de :

- réduire les inégalités constatées dans la répartition des ressources éducatives dans le taux de croissance des infrastructures de l'éducation selon les régions, dans les acquisitions et les résultats obtenus selon les sexes, âges et les zones urbaines ou rurales ;
- répondre au changement souhaité dans la perspective de la reconstruction nationale et la mise en oeuvre d'une politique de développement global et intégré ;
- assurer la démocratisation du système d'éducation et de formation dans le respect de l'identité culturelle ;
- permettre une adéquation entre l'éducation, la formation et l'emploi ;
- instaurer une éducation permanente effective.

Soucieuses de remédier aux méfaits et aux faiblesses du système éducatif occidental, les autorités centrafricaines ont envisagé des solutions parmi lesquelles, nous avons choisi d'analyser l'"Opportunities Industrialization Center Centrafrique" pour la jeunesse rurale alphabétisée désœuvrée en République Centrafricaine.

CHAPITRE II

La solution Centrafricaine

La prise de consciences des problèmes de la jeunesse suite à l'Année Internationale de la Jeunesse a donc fourni, en République Centrafricaine, le cadre nécessaire pour la mise en route d'un processus visant à l'établissement d'une politique nationale de la jeunesse. Plusieurs tentatives de formation des jeunes ont été réalisées dont celle en vigueur l'"Opportunities Industrialization Centers-Centrafrique" à SIBUT.

2.1.- Les Centres d'éducation et de formation
professionnelle des jeunes alphabétisés désœuvrés
en Centrafrique.

Toujours dans ses préoccupations majeures de formation des jeunes en vue d'être productifs à la nation, le Gouvernement Centrafricain multiplie les centres de formation dans presque chaque ministère. Ces centres sont implantés dans les régions importantes du pays.

2.1.1.- Dépendant du Ministère du Développement Rural

Les centres ruraux d'éducation et de formation (CREF)

a)- Objectifs : formation des jeunes ruraux alphabétisés désœuvrés en vue de leur intégration dans le milieu et la prise en main progressive de leur propre développement, tout en engageant l'ensemble de la communauté villageoise.

b)- Origine : Les centres ruraux d'éducation et de formation ont été installés en Centrafrique à la suite d'une convention passée entre le Gouvernement et l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales de France.

C'est dans la Commune rurale de MALA, à 318 km de BANGUI, sur l'axe DEKO-GROMARI, dans la préfecture de la Kémo que fut implantée en 1966, la première Maison Familiale Rurale-Centrafricaine sous l'appellation de Centre rural d'éducation et de formation (CREF). Mala a été choisi pour sa grande activité agricole et sociale : mouvement de jeunesse agricole chrétienne (JAC), mais surtout pour sa position enclavée et l'inexistence d'encadrement par les organismes de développement.

Au CREF de MALA succèdent cinq (5) autres respectivement:

- TILO dans la sous-préfecture de DEKOA à KEMO en 1967 ;
 - NDENGA dans NANA-GRIBIZI en 1977 ;
 - NGOUMBELE à KEMO en 1979 ;
 - NANA dans NANA-GRIBIZI en 1986 ;
 - KOBADJIA dans la CUAKA en 1986.
- Pédagogie : avec la participation des jeunes cultivateurs villageois, membres volontaires du CREF, la pédagogie est fondée sur l'alternance production-formation se déroulant respectivement au village (deux semaines) et au Centre (une semaine). La prise de conscience des adultes se fait par le biais des jeunes.
- Structure du CREF : le centre créé au niveau de la commune comporte :
- une association composée des adhérents villageois et des chefs de village, membres de droit ;
 - un conseil d'administration et un bureau composés de membres élus par l'association.

Avant son adhésion, tout membre doit être un jeune agriculteur, cautionné par les délégués du village. Chaque CREF comporte une section masculine et une section féminine.

- Domaines de formation : agriculture vivrière, gestion, budget familial, commercialisation, habitat, hygiène du village, assainissement, construction, santé, maladies, alimentation, puériculture.

- Personnel d'encadrement :- à l'échelon du projet : 3 expatriés techniciens pédagogiques dont une femme plus la participation occasionnelle de l'équipe pédagogique inter-Etats des Maisons Familiales.

.- à l'échelon de chaque centre : 3 moniteurs plus 3 monitrices.

2.1.2.- Dépendant du Ministère de la Fonction Publique,
du Travail et de la Sécurité Sociale

ONIFOP : fonctionne à Bangui depuis 1972 et offre des cours de formation et de perfectionnement dans les domaines commercial (secrétariat et comptabilité) et mécanique auto.

- Assistance PNUD/BIT :

- Projet CAF/71/514 : 1972-1975 : équipements et experts pour le secteur commercial ;
- Projet CAF/76/010 : formation en industrie 1976-1980 . Equipements et experts pour le secteur mécanique auto identifié à long terme.

- Effectifs :

	réguliers	perfectionnement	Total
Cours commercial	45	60	105
Cours mécanique	<u>30</u>	<u>15</u>	<u>45</u>
	75	75	150

- Programme de formation commerciale :

Cours réguliers : dactylo 8 mois + 2 mois de stage pratique ;
sténodactylo et comptabilité 12 mois + 2 mois de stage pratique.

- Programme de formation mécanique auto :

- 1er cycle : formation de base ;
- 2è cycle : approfondissement
- 3ème cycle : stage pratique dans les entreprises.

2.1.3.- Dépendant du Ministère de la Santé et des Affaires sociales

a)- Promotion féminine :

Les centres de promotion féminine sont en nombre de 4 dont 3 à Bangui et 1 à Mongoumba (Lobaye)

Activités : formation professionnelle, artisanat et alphabétisation.

Formation professionnelle : vendeuses, couturières, femmes de ménage, gardiennes d'enfants, aides sociales. A l'exception de la formation des aides sociales (centre de Mougoumba) et de gardiennes d'enfants, toutes les autres activités sont arrêtées (pas de débouchés).

Artisanat : tapis, articles de raphia, descentes de lits etc... difficiles à vendre.

- Alphabétisation : cette activité est réalisée avec la collaboration du département de l'alphabétisation fonctionnelle.

b)- Développement communautaire

L'annexe de DAMARA : formation des agents de développement communautaire (ADC). Elle a été créée en 1972 avec l'assistance du bureau de la Coopération Technique des Nations Unies.

- Conditions d'admission, niveau et durée des études :

Les candidats, jeunes gens et jeunes filles, doivent avoir au moins 18 ans et avoir terminé la classe de 4ème des lycées et collèges. La durée des études est de 2 ans.

- Utilisation des agents formés : tous sont absorbés par les divers services du Secrétariat d'Etat aux Affaires Sociales.

- Programme de formation : la formation est multidisciplinaire et comprend entre autres : études du milieu, développement communautaire, santé, économie, habitat rural, agriculture, activités culturelles et sportives, alphabétisation.

2.1.4.- Cadres paramédicaux

a) Annexe de BOUAR : (formation des assistantes accoucheuses) créée en 1972.

- Conditions d'admission, niveau et durée des études :

Les candidates doivent avoir au moins 18 ans et avoir terminé la classe de 5^{ème} des lycées et collèges.

- Durée des études : 2 ans

Les assistantes accoucheuses sont régulièrement absorbées par le Ministère de la Santé Publique.

- Programme de formation : fortement dirigé sur la pratique à l'hôpital de BOUAR et un stage pratique de 3 mois à l'hôpital de BANGUI.

b)- Annexe de BIMBO : formation des Assistants d'hygiène, créée comme toutes les autres annexes en 1972.

Niveau et durée des études : admission au niveau de la classe de 5^{ème} des lycées et collèges, durée 2 ans.

Nombre d'agents formés : absorbés par le Ministère de la Santé Publique;

c) Annexe de BAMBARI : formation des Assistants et Assistantes de santé. Tous les jeunes gens et jeunes filles formés sont absorbés par le Ministère de la Santé Publique et des Affaires sociales.

2.1.5.- Dépendant du Haut Commissariat à la Présidence chargé du Service civique national pour la Promotion des jeunes (SCNPJ)

Cette structure, née des cendres de l'ancienne Jeunesse Pionnière Nationale (JPN). Elle a pour mission :

- la formation civique, morale, intellectuelle et professionnelle des jeunes ruraux désœuvrés en vue de leur insertion dans le circuit économique ;
- la conception, l'étude et la réalisation d'opérations d'intérêt général dans tous les secteurs d'activités publiques ou privées ;
- la réalisation de toutes les tâches d'intérêt économique et social;
- la création des fermes et des villages coopératifs agricoles modernes ;
- l'établissement et l'animation des zones de modernisation agricole et de centre de vulgarisation rurale à partir des villages ;
- la création et la gestion d'ateliers artisanaux et de transformation de produits.

Le recrutement au sein du SCNPJ ne pose aucune condition, et s'effectue sur une base d'égalité entre les jeunes gens de deux sexes âgés de 14 à 25 ans.

1°/- Section A : à prédominance analphabète y compris les éléments de l'enseignement du cycle primaire du CI au CE.

2°/- Section B : du CM à la 5ème

3°/- Section C : de la 4è à la Terminale.

CENTRES

Il existait deux centres à caractère individuel.

- a)- le Centre avicole du PK 12 (route de DAMARA) et son annexe de Bérengo

b)- la briqueterie de BOYALI PK 65 (route de MBAIKI)

Villages coopératifs

Six villages coopératifs créés par l'ex-JPN (1) fonctionnent le SCNPJ.

Les clubs de jeunesse sont au nombre de vingt (20) dont 4 à Bangui (CASTORS-92 logements - OUANGO et PK 12) ; 16 sont disséminés sur l'ensemble du territoire national.

Objectifs fondamentaux du SCNPJ

Pour réaliser pleinement son but de récupérer la jeunesse désœuvrée, le SCNPJ a mis en place des structures de fonctionnement à divers degrés qui sont les suivants :

- club de jeunesse ;
- camp d'éducation ;
- centre de formation ;
- villages coopératifs.

a)- Clubs de jeunesse : ce sont les centres d'accueil pour les jeunes gens des deux sexes âgés de 14 à 25 ans. Dans ces clubs, les jeunes suivent une formation théorique en attendant leur participation à un camp d'éducation.

b) Camps d'éducation : ils constituent des activités transitoires entre les clubs et le centre de formation professionnelle. C'est là où les jeunes mettent en pratique ce qu'ils ont théoriquement appris dans les clubs. Le but est de sensibiliser les jeunes aux problèmes ruraux tout en infléchissant méthodes et programmes vers les activités fondamentales et économiques du pays.

c) Centre de formation : il accueille les jeunes sélectionnés des clubs compte tenu de leur comportement et moralité. Et les jeunes, sont encadrés par des spécialistes avertis pour leur formation technico-professionnelle.

Chaque cycle est sanctionné par un diplôme permettant aux jeunes de "voler de leurs propres ailes" dans la vie

d) Villages coopératifs : c'est la phase finale de la formation des jeunes. Ils s'établissent pour leur compte comme des fermiers modernes et collectivisent leurs activités. Les produits sont commercialisés par l'office et les recettes sont répartis entre tous.

Le but des villages coopératifs est de diffuser les techniques modernes de l'agriculture et d'élevage auprès des communautés traditionnelles villageoises.

2.2.- L'Opportunities Industrialization Center-Centrafrique (OIC-CA) à SIBUT

L'OIC-CA est conçu comme un programme de développement agricole et interviendra dans les domaines du petit élevage et de la culture maraîchère. Des matières intéressant ces deux domaines seront enseignées, y compris :

- formation initiative/service civique ;
- aviculture et cuniculture ;
- formulation de la ration animale ;
- construction rurale (menuiserie, souderie) pour la construction des cages et abris à volaille et lapins, et pour la fabrication du petit matériel et outillage) ;
- commercialisation de la production agricole et développement de la coopérative.

Les bénéficiaires directs de ce programme seront les jeunes désœuvrés insérés dans des programmes nationaux en faveur de la jeunesse ainsi que les villageois vivant à proximité immédiate du site du projet.

Un groupe de stagiaires sera constitué des vulgarisateurs du Ministère du Développement rural et du secteur agro-industriel comme la Société Centrafricaine du Développement agricole (SOCADA).

Le programme visant la jeunesse alphabétisée désœuvrée consistera en une formation intensive de 3 à 4 mois. En fin de stage, les diplômés recevront une assistance favorisant leur recasement.

Le programme OIC-CA sera géré par un Conseil d'Administration constitué des chefs des diverses couches de la Communauté qui procèdent aux choix et à l'emploi du personnel du programme clé et donnent la direction politique à suivre.

La contribution de l'OICI au développement du programme OIC-CA inclura :

- l'assistance technique ;
- tout l'équipement du programme ;
- ainsi qu'un financement partiel du personnel du programme.

Le Gouvernement de la République Centrafricaine prendra également en charge les frais du programme en assurant la construction d'un site et financera partiellement le personnel du programme qui croîtra progressivement au fur et à mesure que l'OICI s'apprête à confier le programme au Conseil d'Administration de l'OIC-CA.

Les recettes provenant de la vente des produits du centre appuieront également la contribution de la République Centrafricaine.

En conclusion de l'étude de faisabilité effectuée par la mission de l'OICI, il ressort que l'environnement de la République Centrafricaine est bien positif pour l'OIC. La mission a réaffirmé le soutien ferme du gouvernement, souligné la nécessité d'un Conseil d'Administration et proposé sa conception du programme avec la création du Centre pilote de formation et de placement des jeunes ruraux de l'OIC.CA à SIBUT. Ce dernier sera étudié en guise d'exemple afin de pouvoir juger ne serait-ce qu'une partie de la justesse des réformes introduites pour résoudre les difficultés de la jeunesse.

CHAPITRE III

Présentation de l'OIC-CA à SIBUT

L'insertion de la jeunesse alphabétisée désœuvrée dans les circuits de la reconstruction nationale, constitue la préoccupation majeure de la République Centrafricaine.

En conséquence, une nouvelle stratégie d'éducation et de formation des jeunes ruraux alphabétisés désœuvrés a été réalisée par la création du Centre de formation et d'installation des jeunes ruraux de l'OIC-CA à SIBUT.

Aussitôt, la prise de conscience des méfaits et des faiblesses du système éducatif colonial, le gouvernement de la République Centrafricaine a provoqué un séminaire national sur l'éducation et la formation pour une réforme du système éducatif. Considérant les recommandations de ce séminaire, on est amené actuellement à concevoir l'action éducative comme une action de formation globale à partir d'une intégration progressive des acquisitions effectuées par le jeune dans sa propre expérience selon ses besoins, ses aspirations et sa volonté de se grandir. C'est dans cette perspective qu'il est envisagé la préparation à la vie professionnelle, second volet de l'action d'éducation-formation ; car, on veut élever sans déraciner, et enrichir l'individu en l'insérant harmonieusement dans sa collectivité, en évitant naturellement de la désadapter à ses groupes de référence (famille, village). Par ailleurs, beaucoup des tentatives de solutions aux problèmes de la jeunesse alphabétisée désœuvrée ont été réalisées à travers lesquelles nous allons analyser l'"Opportunities Industrialization Center-Centrafrique" à SIBUT.

3.1.- HISTORIQUE DE L'OIC-CA DANS LA KEMO

Soucieuse de redynamiser l'économie nationale, la République Centrafricaine a convenu d'adapter le programme d'ajustement structurel préconisé par le Fonds Monétaire International (FMI). C'est une action qui témoigne de l'engagement et du dévouement du Gouvernement actuel à son peuple.

En outre, l'"Opportunities Industrialization-Center International" a été invité à développer le programme OIC-CA capable d'épauler les efforts de promotion de la jeunesse alphabétisée désœuvrée, d'où la création du Centre Pilote de Formation et d'Installation des Jeunes Ruraux de l'OIC-CA de SIBUT a été installé et inauguré en Novembre 1988.

Le programme de formation a effectivement commencé en Avril 1989, une fois que la structure gestionnaire essentielle, l'équipement technique et le programme d'études ont été mis en place.

L'apport initial est de 450 000 \$U& et cinq (5) encadreurs techniques détachés y ont été affectés. Par ailleurs, l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD) a fourni jusqu'à Décembre 1990 deux coopérants techniciens spécialistes d'élevage et de constructions rurales.

Enfin, l'OICI a apporté une assistance technique dans les domaines de la gestion, de développement, du conseil, de l'agriculture et de l'élevage.

Au moment de l'évaluation indépendante réalisée en juin 1990, tous les éléments aussi bien administratifs que techniques essentiels au bon fonctionnement du programme étaient en place.

L'OIC-CA SIBUT s'était déjà établi une bonne réputation dans le milieu des organismes de développement en tant qu'un modèle réussi de formation agricole et de promotion des jeunes.

Selon les conclusions du rapport d'évaluation, OIC-CA a fait relativement un progrès remarquable dans un espace de temps relativement court, non seulement au niveau de son institutionnalisation, mais en ce qui concerne ses accomplissements. Même dans les pays développés, il y a peu de jeunes organisations qui atteignent en cinq années le niveau de développement institutionnel réalisé par l'OIC-CA en deux années (I).

(I) Rapport d'évaluation de l'OIC-CA, évaluation du 3 au 23 juin 1990, page 1.

L'évaluation a conclu d'autre part que l'OIC-CA avait besoin d'une assistance technique et de ressources complémentaires pour renforcer la structure existante de formation et de gestion, accroître la capacité de formation, et fournir les services essentiels de crédit et de commercialisation aux diplômés ainsi qu'aux fermiers de la région.

Entre Janvier 1991 et Décembre 1993, l'OIC et l'OIC-CA SIBUT vont réaliser conjointement un projet afin d'accomplir les deux objectifs visés, à savoir l'institutionnalisation du programme de l'OIC-CA SIBUT et l'accomplissement de la capacité du programme à servir les jeunes et les producteurs de SIBUT.

3.2.- SITUATION GEOGRAPHIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DE SIBUT

SIBUT, chef-lieu de la Préfecture de la KEMO est une région rurale avec une population totale de 50.818 habitants répartis comme suit :

- zone rurale 32.428 habitants
- zone urbaine 18.710 " (1)

La région de SIBUT s'étend sur 9 km sur l'axe de DAMARA et fait frontière au Sud avec la Commune rurale de GALAFONDO et 5 km à l'Est sur la route de GRIMARI, limitée au Nord par la Commune rurale de NGOUMBELE. Son climat est de type subéquatorial avec deux saisons :

- une saison sèche qui va de Décembre à Avril ;
- une saison des pluies Avril à Novembre.

Le secteur industriel est inexistant. Il faut noter également la présence de services à vocation économique, à savoir :

- les centres ruraux d'éducation et de formation (CREF) ;
- les groupements d'intérêts ruraux (GIR).

Le secteur commercial est peu développé. Et en matière d'élevage, SIBUT est considéré comme une zone marginale.

Dans la convention signée entre OICI et CA, l'Etat s'est engagé à mettre à la disposition du programme projet OIC-CA à SIBUT, le site et les locaux appartenant à la Société Centrafricaine de Développement Agricole (SOCADA). Ce site est constitué des bâtiments qui servent à abriter les logements et les locaux ainsi que les espaces.

L'implantation du programme OIC-CA à SIBUT est faite suite aux résultats des études menées sur le terrain dans la préfecture de la KEMO et dans plusieurs autres préfectures du pays.

A l'issue de ces études, il a été constaté que SIBUT étant une région de savane avec une forte population pouvait accueillir le projet.

En effet, la région de SIBUT est à 186 km de la capitale BANGUI à laquelle est reliée par une route bitumée.

Comme activités économiques dans la préfecture de KEMO, on a :

- l'agriculture qui est basée sur des cultures industrielles (coton) et des cultures vivrières (maïs, courge, gombo, manioc, arachides etc...).

- l'élevage avec le gros bétail (boeufs) et le petit bétail (cabris, poulets, canards, moutons etc...). Ceci a motivé la mise en oeuvre du projet OIC-CA à SIBUT qui est une région à fortes potentialités agro-pastorales.

De plus, ayant constaté à SIBUT un vieillissement de la population agricole, le Gouvernement essaie d'introduire auprès de la nouvelle population agricole active les nouvelles technologies appropriées pour l'augmentation des revenus, l'amélioration de l'habitat et du niveau de vie.

3.3.- LES OBJECTIFS DE L'OIC-CA

a.- les objectifs à court terme

Pour concrétiser la politique d'insertion de la jeunesse rurale alphabétisée désœuvrée, prônée par le Gouvernement de la République Centrafricaine, le programme OIC-CA se propose :

- d'aider à la consolidation et à l'institutionnalisation de l'OIC-CA de SIBUT par sa transformation en un centre pilote de formation et d'installation des jeunes ruraux ;

- de satisfaire le double besoin de formation de la jeunesse alphabétisée désœuvrée et de développement des potentialités agricoles de la République Centrafricaine.

- d'évaluer les besoins en artisans ruraux et main-d'oeuvre qualifiée nécessaire à la réalisation du plan du développement rural ainsi que les ressources en main d'oeuvre qualifiée disponibles dans les zones rurales ;

- d'aider à la prospection et à l'organisation des zones pilotes d'installation des jeunes agriculteurs formés ;
- de superviser toutes les actions entreprises par de fréquentes visites sur le terrain ;
- d'évaluer et mesurer l'efficacité des actions entreprises.

b.- Les Objectifs à long terme

Le but du programme OIC-CA est d'aider le Gouvernement dans le cadre des actions visant à :

- consolider les actions de formation professionnelle d'artisans ruraux ;
- concentrer les actions de formation professionnelle des jeunes ruraux et à promouvoir des actions efficaces d'installation d'artisans et de jeunes ruraux.

Le programme OIC-CA vise à :

- permettre au Gouvernement Centrafricain de définir une politique réaliste en matière d'emploi des jeunes alphabétisés inoccupés, par l'extension des programmes de formation professionnelle ;
- déterminer les meilleurs méthodes aptes à freiner l'exode rural en offrant à la jeunesse des opportunités d'emploi et des moyens de promotion sociale par l'acquisition de compétences professionnelles et l'incitation à la création de petites entreprises artisanales et agricoles ;
- rechercher à accroître la productivité agricole en mettant à la disposition des communautés rurales les spécialités nécessaires à l'entretien et la réparation de l'outillage indispensable à la modernisation des techniques culturales ;

- mettre à la disposition des communautés rurales, des administrations locales, des entreprises pour permettre la réalisation des plans de développement locaux (regroupement des villages et reconstruction des cases, amélioration du réseau routier etc...).

C'est là des objectifs ambitieux dont la réalisation porterait certainement un grand coup au désœuvrement de la jeunesse rurale alphabétisée.

Deuxième partie

***Le Centre Pilote de Formation
et d'Installation des Jeunes Ruraux
de l'OIC-CA de SIBUT***

CHAPITRE IV

Les Moyens de l'OIC-CA

Conformément à la convention signée entre l'"Opportunities Industrialization Centers International (OICI) et le Gouvernement de la République Centrafricaine, chacun selon sa faculté contributive s'engage à faciliter le transfert de technologie, d'équipement ainsi que des techniques de gestion appropriées et d'assurer la formation et l'intégration des jeunes alphabétisés désœuvrés dans le développement du pays.

4.1.- CONTRIBUTION DE L'OICI

a)- Assistance financière

Afin de démarrer immédiatement le programme OIC-Centrafrique, OIC-International a engagé une somme de quatre cent cinquante mille dollars (\$450 000 U.S)- Ces fonds sont débloqués par tranches pendant une période de trois ans.

b)- Assistance technique

Le support de l'OIC-International à l'OIC-Centrafrique consiste en une assistance technique, en matériels et équipements et en stage de formation pour le personnel du projet. Ceci se réalise dans les domaines administratif et financier, et des techniques de mobilisation de ressources.

L'OIC-International prend en charge les salaires des postes du projet ci-après :

- quatre experts de l'OIC-International
- un directeur du projet
- une secrétaire
- un coordonnateur de formation ou chef de fermes
- un comptable
- un responsable d'installation et du suivi

- un chauffeur
- un gardien.

Le support technique nécessaire pour l'implantation et la mise en opération du programme OIC Centrafrique notamment les frais des Experts de l'OIC-International s'élève à \$400 000 U.S. Ce fonds est à la charge du Bureau Central de l'OIC International à Philadelphie. Cette somme plus le don de \$450 000 U.S. sus-mentionné, sont entièrement et directement utilisés dans le programme local.

4.2.- Apport de la République Centrafricaine

Afin de déterminer un cadre de réalisation logistique du projet pilote à SIBUT, le Gouvernement de la République Centrafricaine a pris les engagements suivants :

a)- Apport financier

Il s'élève à :

- 7 000 000 F CFA pour la première année
- 3 000 000 F CFA pour la deuxième année
- 8 000 000 F CFA pour la troisième année.

b)- Attribution des locaux

La république Centrafricaine a mis à la disposition de l'OIC-Centrafrique des locaux nécessaires pour la réalisation du projet, à savoir :

- le site et les locaux sis à SIBUT :
- des logements électrifiés avec adduction d'eau courante pour les experts de l'OIC-International et le personnel local qui sont au nombre de quinze (15) dont :

- . 4 experts de l'OIC-International ;
- . 6 nationaux recrutés par le projet ;
- . 5 instructeurs mis à la disposition du projet par le Gouvernement dans le cadre de contre partie ;
- un bureau pour la direction ;
- un grand bureau capable d'accueillir les employés ;
- un dortoir de 50 lits pour les stagiaires ;
- 3 salles de classe et 3 ateliers pour la menuiserie, la maçonnerie et la forge ;
- 1 salle de classe pour l'agriculture et l'élevage ;
- 1 salle de classe pour l'initiation et la gestion des affaires pour 50 stagiaires ;
- 1 salle de conférence ;
- 1 salle de lecture pour 75 lecteurs ;
- 1 répertoire de 50 places
- 1 salle de jeux
- des installations sportives pour : Basket-ball, Volley-ball, Hand-ball et Foot-ball.

c)- Contribution en personnel encadreur qualifié

Le Gouvernement de la République Centrafricaine a détaché à plein temps à travers les Ministères du Développement Rural et de l'Education Nationale :

- cinq (5) instructeurs dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la menuiserie, la maçonnerie et la forge ;
- un directeur du projet
- une secrétaire
- un coordonnateur de formation ou chef de fermes ;
- un comptable ;
- un responsable d'installation et du suivi ;
- un chauffeur
- un gardien.

Les contributions de l'OIC-International et du Gouvernement Centrafricain ainsi réunies ont permis le démarrage effectif du projet OIC-CA à SIBUT avec le recrutement, la formation et l'installation des jeunes.

4.3.- LE RECRUTEMENT, LA FORMATION, LE PLACEMENT ET LE SUIVI DES JEUNES FORMES

Sur la base de l'analyse faite par l'équipe de l'OIC International, chargée de l'étude de faisabilité, un programme était conçu pour satisfaire le double besoin de formation de la jeunesse scolarisée désœuvrée et de développement des potentialités agricoles de la République Centrafricaine.

Le recrutement des Jeunes dans le Centre Pilote de Formation et d'Installation des Jeunes Ruraux de l'OIC-CA de Sibus a fait l'objet des démarches auprès des jeunes, des parents, des autorités locales et du public par différents moyens.

- lettre circulaire du Conseil d'Administration de l'OIC-CA, diffusée deux ou trois mois avant la rentrée dans le Centre ;
- communiqués et démonstrations à la télévision, à la radio, informant le public de l'existence du centre ;
- conférences d'information tenues au niveau des conseils généraux de préfecture, des conseils municipaux et au cours desquelles étaient débattus les problèmes généraux portant sur les programmes et les activités du centre.

4.3.1.- Le recrutement et la Formation

a)- Les conditions d'Admission d'entrée à l'OIC-CA de SIBUT

Tout candidat doit :

- s'acquitter de ses frais d'inscription s'élevant à 1000 F CFA le jour du dépôt de sa demande avant de subir le test d'aptitude ;
- être résident dans un rayon de 50 km de SIBUT ;
- être âgé de 17 à 28 ans.

Les candidates mariées ayant un ou plusieurs enfants ne seront admises au centre que sur autorisation de leur époux.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au directeur du programme de l'OIC-CA ,
- 1 copie d'un extrait d'acte de naissance ,
- 1 certificat de résidence ,
- 1 certificat de nationalité,
- 1 casier judiciaire,
- 1 attestation scolaire
- 1 certificat médical.

b)- Le contenu de la Formation au Centre

La formation se fonde sur un apprentissage manuel des techniques de maraîchage et de petit élevage soit 20% de cours théoriques et 80% des travaux pratiques :

- . formation agro-pastorale 70% ;
- . formation complémentaire en construction rurale 20%
- . formation de base 10%.

- Formation agro-pastorale

La section élevage est orientée vers l'aviculture et la cuniculture (élevage des lapins) et au maraîchage où la pratique se fait en plein air.

- Formation complémentaire en Construction rurale

Elle comprend :

- la maçonnerie,
- la menuiserie,
- la forge.

- Formation de base

L'importance de cette formation est de montrer comment les jeunes doivent se conduire tant sur le plan du comportement, hygiène que sur des connaissances sur le plan civique.

c)- Domaines de Formation et matières à enseigner

Les domaines de formation inclueront :

- une formation pré-professionnelle et civique ;
- une formation aux techniques d'élevage de lapins et de la volaille;
- techniques de production maraîchère ;
- technique de construction rurale (menuiserie, métal et soudure) ;
- méthodes de vulgarisation et promotion du petit commerce ;
- gestion de la ferme et utilisation de crédit.

4.3.2.- Méthodologie de formation

La formation est pour environ 80% pratique "main à la pâte" et 20% théorique. Chaque stagiaire a à sa disposition trois (3) planches (10 x 1,4m) ou pratiquer la culture de légumes locaux et importés.

Dans la section de l'élevage, chaque stagiaire élève 10 poulets de chair. Et organisé en groupe de 5, chaque groupe de stagiaires s'occupe d'une lapine et de 250 poules pondeuses. Un système de rotation entre les groupes est institué à ce niveau.

Dans la section de construction rurale, les stagiaires apprendront les métiers de menuiserie, maçonnerie et de forge.

L'objet de cette unité de formation est de compléter la formation agricole. Les produits de la formation pratique, soit les sous-produits comme les oeufs, les poulets de chair et les légumes seront vendus et le revenu utilisé pour acheter les matériels nécessaires pour la formation de la promotion suivante des stagiaires.

En résumé, les cycles de formation peuvent être définis comme ci-après :

a - Recrutement (en cours, des jeunes âgés de 17 à 28 ans)

Les stagiaires sont sélectionnés parmi ceux inscrits auprès du Service civique national pour la Promotion des Jeunes (SCNPJ). Le tiers des stagiaires recrutés est composé de jeunes femmes. Quarante stagiaires au moins ou cinquante stagiaires au plus sont programmés pour chaque cycle de formation.

b.- Inscription et orientation

Il est fourni aux stagiaires, du matériel approprié à leur formation (cahiers, crayons et stylos, outils à mains etc...). Par ailleurs, les stagiaires ont droit à une semaine d'orientation en formation non formelle et en responsabilités civiques (feeder-program). Durant la semaine d'orientation, ils subissent un examen médical en vue d'une aptitude physique (au cas où les certificats d'aptitude physique n'étaient pas présentés pendant le recrutement).

c.- Formation pilote (feeder-training)

A l'issue de la formation professionnelle OIC où ce genre de formation constitue une composante à part, en formation agricole pratique, la formation pilote sera continue. Pendant toute la durée de formation de trois mois, il y aura par journée de classe, une semaine d'une heure et quinze minutes de formation pilote (y compris civique).

d - Formation agricole

Les stagiaires sont répartis en trois groupes de dix et chaque groupe reçoit une formation dans les domaines énumérés ci-après :

- . cuniculture
- . aviculture (pondeuses, poulets de chair, amélioration de l'espèce locale)
- . techniques de production maraîchère
- . techniques de charpenterie et soudure (forge)
- . gestion d'exploitation (ferme) et promotion du petit commerce.

Tous ces trois groupes entreprendront des projets dans les trois premiers domaines. Les points (techniques) 4 et 5 seront complémentaires à la formation agricole. Les stagiaires s'initient à

la construction des maisons, de matériels et de cages à lapins et volaille en utilisant du bois ; ils s'initient également à la confection de mangeoires à lapins et volaille avec des feuilles de tôles ainsi qu'à la fabrication d'outils à main pour la production maraîchère et vivrière. L'utilisation de matériaux locaux disponibles et de la technologie adaptée sera accentuée et mise en pratique en cours de formation. Des unités de démonstration seront mises en place dans les quatre principaux domaines de formation et il sera procédé à une évaluation de la formation reçue durant la semaine précédente.

4.3.3- L'insertion après la formation

Trois semaines après le démarrage de la formation agricole, les coordinateurs de la formation et les bureaux chargés du recasement entament une préparation à l'insertion des stagiaires.

Les plans d'insertion sont financés par l'OIC-CA sous forme de fourniture de cheptel et d'alimentation animale et de médicaments.

a)- Le plan d'insertion

En fin de formation, chaque stagiaire doit obtenir la compétence requise pour gérer une exploitation de cuniculture et d'aviculture, un jardin potager, construire les structures nécessaires pour l'élevage des lapins et de la volaille et de fabriquer des outils à mains simples. Chaque stagiaire devra également être à même de tenir un registre et d'utiliser les fonds.

Le programme OIC-CA prévoit en plus un plan d'intégration comprenant le cheptel, les fournitures et les outils agro-pastoraux. Ces moyens doivent permettre aux stagiaires de gérer une exploitation pastorale (avicole et cunicole) et un jardin maraîcher.

Par ailleurs, le programme intègre les jeunes par la remise d'un trousseau de moyens de production en nature leur permettant d'initier leurs opérations. Le stagiaire doit faire fructifier ces moyens pour pouvoir autonomiser son exploitation et rembourser ses crédits en respectant les conditions exigées par l'OIC-CA.

b) - Composition du trousseau

Le trousseau du stagiaire se compose de biens se regroupant en fonction des secteurs de l'élevage ou de maraîchage.

Chaque formateur, associé au Programme, formule les besoins des stagiaires pour leur installation. La composition du trousseau se base sur le strict minimum nécessaire au démarrage d'une ferme efficace et rentable.

Bien que l'installation en groupe réside sur un choix volontaire des stagiaires, le programme élabore deux types de trousseau basés sur une installation individuelle d'une part et d'un regroupement de quatre (4) stagiaires d'autre part.

Le tableau ci-après représente un exemple de constitution d'un trousseau agro-pastoral pour une installation individuelle ou regroupée de quatre stagiaires.

SECTEURS	INSTALLATION INDIVIDUELLE	INSTALLATION REGROUPEE (4)
A.- SECTEUR ELEVAGE		
1. matériel biologique	1 lapine gestante 10 poussins chauffés	3 lapines gestantes 40 poussins chauffés
2. fournitures	- aliments de croissance - aliments lapines - produits vétérinaires	aliments de croissance aliments lapines produits vétérinaires
3. Equipements	1 mangeoire linéaire 1 abreuvoir xyphoïde 1 cage à 2 compartiments	2 mangeoires linéaires 3 abreuvoirs xyphoïdes 2 cages à 2 compartiments
B.- SECTEUR MARAICHAGE		
1. matériel biologique	4 sachets de semences importées variées 5 variétés de semences locales à raison de 250g/variété	10 sachets de semences importées variées 5 variétés de semences locales à raison de 250 g/variété
2. fournitures	produits phytosanitaires	produits phytosanitaires
3. Outils de base	1 houe Ceylan 1 pelle-bêche 1 matchette 1 binette 1 chaudière	1 houe linda 2 houes ceylan 1 rateau 1 fourche à foin 3 matchettes 1 pioche 2 binettes 2 arrosoirs 1 cerfouette.

c)- Coût du projet

De par sa mission, l'OIC-CA a la responsabilité de procéder dans la mesure du possible l'installation des stagiaires. Compte tenu des ressources limitées et des coûts élevés, le programme prévoit le recours à deux comptes distincts pour défrayer le trousseau.

Le compte à titre gratuit est en fait du budget prévu pour le démarrage et remise gratuitement au stagiaire. On octroie ainsi 25 000 F CFA à chaque stagiaire, qui seront utilisés à l'achat des équipements et fournitures diverses. Cette somme étant insuffisante pour assurer un trousseau efficace, le programme prévoit une attribution d'un crédit aux stagiaires. Ce compte à titre serait pourvu en matériels biologiques pour les secteurs d'élevage et de maraîchage.

Ce crédit de matériels biologiques est remboursable par les stagiaires en nature, en lapins, lapines qui seront redistribués par la suite aux promotions suivantes. La valeur du compte de crédit est fixée à 25000 F CFA dont la moitié est remboursable.

4.4.- L'installation et le suivi des jeunes formés

Pour prévenir une mauvaise utilisation du trousseau et de disposer d'incitatif à la performance, le programme d'installation se fait sous une forme graduelle. La remise du trousseau s'effectuera selon un calendrier établi et une programmation d'installation planifiée.

Ce calendrier tient compte des éléments suivants :

- du lieu et de l'état du site d'installation ;
- de l'installation individuelle ou regroupée ;
- de la saison en cours ;
- des disponibilités de la ferme OIC-CA.

Le programme d'installation prévoit les périodes des phases de sa réalisation et de la remise de la tranche suivante du trousseau (voir tableau ci-après).

Exemple de programmation d'Installation

		Tranche du Trousseau remis
PHASE I	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des Jardins - Défrichage du terrain - Labour - Préparation du sol - Mise en terre des semences 	Outils de maraîchage - 1er Lot de semences importées - 1er lot de " " locales - Remise au besoin des produits vétérinaires - Remise du cheptel (lapines, volailles)
PHASE II	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication des cages - Aménagement des lieux d'élevage 	- Remise du deuxième lot de semences importées et de semences locales.
PHASE III	<ul style="list-style-type: none"> - Deuxième labour - Préparation du sol - Mise en terre des semences 	
PHASE IV	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en marché - Début du reboisement 	

Pour assurer l'installation efficace des stagiaires, l'OIC-CA cherche toute aide supplémentaire. C'est ainsi que plusieurs organismes ont manifesté leur intérêt pour soutenir l'installation des jeunes ruraux, à savoir :

- 1.- F A O : assistance pour la fourniture d'outils et de semences ;
- 2.- FAM : Fourniture aux jeunes d'une alimentation de base pour la période de préparation et de croissance de leur ferme ;
- 3.- PNUD : Assistance pour la fourniture d'outils et de semences ;
- 4.- UNICEF : Appui à la formation
Assistance au suivi des stagiaires
- 5.- USAID : Contribution en fourniture de matériaux de construction d'élevage.

Il est important de signaler que le Centre pilote de Formation et d'Installation de Jeunes Ruraux de l'OIC-CA de SIBUT ne dispose que d'un seul responsable chargé du suivi des jeunes en formation et formés installés. En conséquence, les stagiaires installés ne font pas l'objet d'un suivi adéquat après leur installation. Les tableaux ci-après présentent les statistiques de formation des stagiaires depuis la création du Centre et leur placement.

Conformément au texte de recrutement le nombre des stagiaires devrait être limité à 50 par an.

a) Statistique de formation des stagiaires

Cycle de Formation	Période de formation	Effectif des stagiaires		Total des stagiaires par promotion
		Filles	Garçons	
1ère PROMOTION	du 3/4/89 au 31/7/89	08	31	39/50
2ème PROMOTION	du 10/8/89 au 29/4/89	-	27	27/50
3ème PROMOTION	du 9/12/90 au 7/3/90	06	34	40/50
4ème PROMOTION	du 7/4/90 au 12/7/90	08	36	44/50
5ème PROMOTION	du 28/8/90 au 7/12/90	02	58	60/50
6ème PROMOTION	du 24/12/90 au 22/3/91	07	32	39/50
7ème PROMOTION	du 06/5/91 au 11/8/91	18	38	56/50
8ème PROMOTION	du 26/8/91 au 30/11/91	18	38	56/50
TOTAL		67	294	361/400

STATISTIQUE DES CINQ PREMIERES PROMOTIONS

PROMOTION	Nombre de stagiaires <i>installés</i>	Nombre de stagiaires <i>en activité</i>	Nombre de stagiaires <i>déplacés</i>	Abandon	Autres cas	% Stagiaires en activité	% stagiaires déplacés	% Abandon	% Autres Cas
<u>1ère</u>	39	22	2	15	-	56,45	5,12	38,46	-
2ème	27	19	1	2	5	70,37	3,70	7,40	18,51
3ème	40	23	3	10	4	57,50	7,50	25	10
4ème	44	18	3	14	9	40,90	6,81	31,81	20,45
5ème	60	30	8	20	2	50	13,33	33,33	3,33
TOTAL	210	112	17	61	20	53,33	8,09	29,04	9,52

OBSERVATIONS

L'analyse des cinq premières promotions présente 53,33% de stagiaires en activités et 29,04% d'abandon. En conséquence, les raisons explicatives de ce pourcentage important du taux d'abandon résident dans la mauvaise gestion des recettes obtenues après la vente des premiers produits réalisés en poulets et du refus de quelques stagiaires à la pratique de l'agriculture. Néanmoins, dans les 53,33% des stagiaires, plusieurs d'entre eux exploitent l'agriculture en saison des pluies et s'orientent dans les activités avicoles en saison sèche.

Les 9,5% des autres cas représentent les maladies prolongées des stagiaires, les non installés et ceux dont les revenus ont été détournés.

L'analyse des statistiques présentées par les tableaux montre des résultats largement positifs si l'on considère les objectifs qui étaient à la base du projet. Il n'en demeure pas moins qu'il reste beaucoup à faire pour résoudre le problème des jeunes en Centrafrique.

En conclusion, il est donc important de mentionner que l'expérience du projet OIC-CA de SIBUT répond très positivement à la nouvelle politique de formation et d'intégration des jeunes ruraux alphabétisés, désœuvrés, prônée par le Gouvernement de la République Centrafricaine. La réussite de ce projet est la résultante de la pédagogie de l'alternance utilisée. L'alternance entre le milieu de vie et le centre de formation demeure la condition nécessaire de cette réussite. Aussi, pour que les objectifs ambitieux envisagés par l'OIC-CA soient effectifs, les autorités politiques et locales, le personnel encadreur et les jeunes eux-mêmes doivent prendre conscience de l'urgence de la relance économique pour notre pays, la République Centrafricaine.

Ainsi en choisissant de traiter les problèmes de la formation et de l'emploi des jeunes alphabétisés désœuvrés, nous voulons faire appel aux réflexions des responsables de l'OIC-CA, des autorités locales, des parents sur un certain nombre de points qui constituent des causes d'abandon pour des jeunes installés.

Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports que nous serons, nous pensons que notre action serait incomplète si nous ne faisons pas part de nos réflexions sur les points obscurs qui sont à l'origine d'abandon des jeunes installés. Nous associerons ainsi nos réflexions à celles des responsables de l'OIC-CA, notamment à celles des autorités de la KEMO. Ces réflexions si modestes soient-elles nous amèneront à avancer quelques suggestions qui tiendront compte des perspectives du Centre pilote de formation et d'installation des jeunes ruraux de l'OIC-CA de SIBUT.

En conséquence, le principal support de la formation que reçoivent nos stagiaires dans le cadre de leur retour à la terre est sans nul doute le suivi. C'est pourquoi, il serait donc souhaitable que la Direction du Programme OIC-CA associe au responsable du Centre de formation une équipe permanente de suivi qui gardera des contacts permanents avec les jeunes installés. Par ailleurs, la création d'une mutuelle artisanale serait nécessaire au sein du centre de formation. Cette institution procurerait aux responsables de l'OIC-CA des fonds qui seront destinés à financer l'achat d'outillage indispensable à l'installation de plusieurs jeunes agriculteurs et artisans ruraux et à augmenter le nombre de recrutement des jeunes dans le centre.

Enfin pour un contrôle judicieux des anciens stagiaires, il serait recommandé à la Direction du Programme de l'OIC-CA de garder les contacts avec les stagiaires après leur installation en tenant des fiches de renseignements sur leurs activités, ainsi que sur leurs besoins en matière d'oeuvre et fournitures diverses. En outre, ces contacts pourront être établis par l'organisation des stages périodiques de recyclage.

Les deux actions, l'une de formation et de perfectionnement, et l'autre d'installation ne doivent être scindées. Ces deux interventions sont complémentaires.

CONCLUSION GENERALE

Dans les pays en développement en général et en République Centrafricaine en particulier deux faits caractérisent les problèmes des jeunes pour leur insertion dans le circuit socio-économique : la problématique de leur éducation d'une part et celle de leur encadrement pour une formation professionnelle d'autre part. Tous ceux qui, par leur métier comme nous ou par souci personnel, s'intéressent aux jeunes alphabétisés désœuvrés, doivent non seulement savoir, mais mieux encore devenir familiers des causes de ces situations. C'est pourquoi, nous avons choisi de nous interroger sur l'Opportunities Industrialization Center-Centrafrique, une institution d'encadrement de la jeunesse alphabétisée désœuvrée en République Centrafricaine.

Nous avons procédé par les méthodes des entretiens avec les autorités administratives et traditionnelles, par l'étude des documents, et par l'observation directe. Sur ce, nous nous sommes rendu compte que l'"Opportunities Industrialization Center-Centrafrique" a un impact positif sur les jeunes ruraux alphabétisés désœuvrés et sur les populations de la Préfecture de la KEMO.

Nous avons fait l'autopsie du centre pilote de formation et d'installation de jeunes ruraux de l'OIC-CA de SIBUT, et avons par nos réflexions personnelles essayé d'administrer par des suggestions qui intéresseront tous ceux qui comme nous seront chargés de redynamiser cette institution d'éducation et de formation extrascolaire en relance.

Nous nous obstinons à croire que les solutions à de tel problème doivent être recherchées dans une perspective beaucoup plus large qui engloberait tous les aspects de la formation des jeunes agriculteurs et artisans ruraux. Dès lors les remèdes destinés à la guérir, pour être efficaces, doivent procéder d'un diagnostic profond et sérieux établi par le Gouvernement de la République Centrafricaine.

Cela suppose notamment la rigueur au niveau du recrutement et de la formation des formateurs, l'adaptation des programmes, l'équipement du centre, l'encadrement, l'installation et le suivi des artisans et les agriculteurs formés, le contrôle du personnel encadreur dans l'exercice de leur mission etc...

La réalisation de telles réformes, nous dira-t-on sans doute demandera beaucoup de temps et de moyens. Cela peut être vrai, compte tenu des difficultés de tous ordres que brave actuellement notre pays, la République Centrafricaine. Mais nous n'allons pas démissionner devant un sujet aussi grave que celui de la réforme de la formation des jeunes alphabétisés désœuvrés. Il faut tout simplement agir avec rigueur en considérant nos propres moyens tout en admettant l'ouverture vers d'autres apports extérieurs sans pourtant accepter de nous aliéner, et de nos conditions socio-économiques dans un esprit de justice pour un meilleur devenir de notre pays.

Et nous ne pouvons éviter de freiner le processus du développement que si nous avons recours au plus tôt à un système souple et rapide de formation qui, par étapes successives, pourra amener les jeunes au travail, à occuper des ateliers pour lesquels ils ont les aptitudes. C'est donc à la formation professionnelle dans les centres pilotes de formation et d'installation de jeunes ruraux de l'OIC-CA qu'il faut faire appel. On donnera ainsi de l'assurance aux jeunes et leur fera prendre conscience de la place importante qu'ils peuvent et doivent occuper dans la lutte de leur pays contre le sous-développement.

Les problèmes des jeunes alphabétisés désœuvrés en République Centrafricaine sont si divers et épineux que nous ne pouvons prétendre épuiser le sujet par ce modeste ~~et~~ **monographie de fin**

d'études, et d'en avoir analysé tous les aspects. Nous n'avons fait qu'ébaucher peut-être une partie des problèmes. Tout n'est pas rationnel et parfait dans cette monographie. Mais nous sommes sûr que nous avons "lancé la bombe" et que la voie est ouverte à tous les fils du Centrafrique qui voudront bien se pencher sur le sujet. Car il est difficile de traiter une fois pour toutes, tous les problèmes de la jeunesse dans un monde de transformations rapides et de mutations qui est le nôtre, et qui ne se fait pas sans entraîner des conséquences sociales, politiques et éducatives.

B I B L I O G R A P H I E

I.- OUVRAGES GENERAUX

- 1.- GANABRODJI, (Dominique), Les Structures de Développement rural en RCA, mémoire de fin d'études, INJS, Yaoundé, 1981, 94 pages.
- 2.- HUGON (Pierre), Développement rural et pays sous-développé, P.U.F., Paris, 1968, 320 pages.
- 3.- LE THANN KHOI, Jeunesse exploitée - Jeunesse perdue ? P.U.F., Paris, 1978, 22 pages.
- 4.- OUALI (J.Alphonse), La Maison des Jeunes et de la Culture en Haute-Volta : Vers quel devenir ?, mémoire de fin d'études, I.N.J.S., Yaoundé, 1981, 94 Pages.

II.- REVUES, JOURNAUX, DOCUMENTS DIVERS

- Bulletin d'information et d'analyse, RCA, N°3, 1981.
- Journées d'Etudes africaines sur les Réformes de l'Enseignement en Afrique Francophone, Bulletin d'information internationale, n°50, 4è trimestre, 1978.
- O.I.T., La Formation et l'Emploi des Artisans et des Jeunes Agriculteurs en RCA, 1973, 98 pages.
- Séminaire national, Analyse critique du Système éducatif en RCA, 1981, n°1, 28 pages.

- Séminaire national Pourquoi la Réforme en RCA, 1981, n°2, 31 pages.
- Séminaire OCA-ACCT sur les échanges d'information sur les Expériences d'Animation dans le monde rural, OUAGADOUGOU.
- UNESCO, Conférence International sur la Jeunesse : 1967, Grenoble.
- UNESCO, Education rurale-Perspective de l'éducation, N°2, UNESCO, Paris.
- UNESCO, Tendances de la Jeunesse dans les années 60, UNESCO.

